

Appel à rassemblement

jeudi 4 juillet 2024 de 12h à 14 h devant la préfecture de Nanterre, 167 avenue Joliot-Curie, 92000 NANTERRE

Avec les jeunes scolarisés du Collectif RESF MIE 92

Depuis plus de 6 mois, la préfecture des Hauts-de-Seine reste sourde aux demandes de rendez vous

- de celles et ceux qui ont déposé une première demande d'admission au séjour sur le site internet Démarches simplifiées depuis septembre 2023, et même avant cette date. Plus aucun rendez-vous accordé depuis janvier!
- de celles et ceux qui devraient être convoqué.e.s suite à l'injonction du tribunal administratif de réexaminer leur situation après l'annulation d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Et elle fait traîner les dossiers en renouvelant jusqu'à 4/5 fois les récépissés de première demande avant que le titre de séjour soit prêt.

Elle reste sourde aussi aux courriers ou messages de relance des jeunes que nous suivons, qui font état de situations d'attente qui les mettent dans des situations de grande précarité, empêchant la concrétisation d'une promesse de contrat de travail, de contrat d'apprentissage, d'une perspective de logement...

Face à cette situation et pour le moment, impossible d'obtenir des décisions favorables du tribunal administratif, saisi en référé : un « sans papiers » a attendu, il.elle peut attendre encore..., selon les juges.

En cette fin d'année scolaire, les jeunes qui sont ou deviennent majeurs doivent pouvoir suivre leur formation, signer un contrat d'apprentissage, faute de quoi ils restent ou deviennent sans papiers, sans école, sans travail, alors qu'ils remplissent les critères de régularisation fixés par la loi.

IL LEUR EST IMPOSSIBLE D'ACCEDER AU STATUT DIGNE QU'ILS.ELLES MERITENT COMME TOUT.E JEUNE QUI SE FORME ET AVANCE DANS SON PARCOURS VERS L'AUTONOMIE.

Jeunesse sans papiers, jeunesse volée Ça ne peut plus durer!

Nous appelons à un rassemblement large des associations, syndicats, élu.e.s, enseignant.e.s et formateurs, citoyennes et citoyens, nombreux.ses et déterminé.e.s, pour que la préfecture de Nanterre réponde enfin à ces attentes et CONVOQUE sans plus tarder celles et ceux qu'elle prive de leurs droits.